

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE :

**DIRECTEURS DES SERVICES**

DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

**- 2019 -**

---

**CONCOURS**

**3<sup>ème</sup> voie**

**Épreuve écrite d'admissibilité n°1** : Etude d'un cas concret permettant d'apprécier l'expérience professionnelle d'encadrement dans le domaine de l'action éducative ou sociale du candidat.

**(durée : 3 heures – coefficient : 1)**

**NB** : Il convient de ne faire figurer dans votre réponse aucune identification, aucun signe distinctif, ni sur la feuille principale ni sur les intercalaires éventuels (nom, initiales, signature, indications de lieux, de services, même fictifs, ...) conformément au principe d'anonymat. Toute copie remise en contradiction avec ces instructions est passible de nullité.

## SUJET TROISIEME VOIE CONCOURS DIRECTEUR DES SERVICES 2019

### **Enoncé :**

Sur le ressort du Tribunal de Grande Instance de X, vous êtes directeur du Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert (STEMO) composé de deux UEMO.

Par courrier (cf. PJ), le magistrat coordonnateur vous fait part de ses remarques quant à la qualité qui n'est pas au niveau des attentes de la juridiction.

Les remarques portent sur les écrits professionnels (pluridisciplinarité, santé somatique, positionnement des usagers et de leur civilement responsable), la représentation des unités aux audiences, la présentation de certains professionnels (vestimentaire, alcoolisation...).

Vous exposerez en conséquence, de manière argumentée, les décisions et actions que vous proposez de mettre en œuvre sans omettre de présenter la méthode utilisée.

Extrait du courrier du magistrat coordonnateur.

**COUR D'APPEL DE**  
**Tribunal pour Enfants de**

**Cabinet de Madame :**  
**Vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants,**  
**Magistrat coordonnateur**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de prendre votre attache en suite de la réunion du TPE du XX qui réunissait l'ensemble des juges des enfants du Tribunal de Grande Instance.

De nos échanges, il ressort une insatisfaction quant à la qualité des pratiques professionnelles des agents placés sous votre autorité.

Les rapports transmis ces derniers mois, négligent la place de l'interdisciplinarité, ne donnent aucune indication en matière de santé somatique des enfants, ne précisent pas le positionnement du mineur ni de ses civilement responsables.

La représentation de votre service aux audiences n'est pas systématique et la présentation de certains éducateurs ne respecte pas le caractère symbolique qui sied à une audience pénale, pour exemple (tongs et bermuda, propos décousus laissant craindre une alcoolisation.).

Pour votre information, la prochaine réunion des magistrats de la juridiction aura lieu dans trois mois, le 10 janvier 2020.

Je vous remercie pour tout élément de progrès que vous pourriez apporter en la matière.

**Madame Y**

**Vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants,**  
**Magistrat coordonnateur**

Madame La directrice, Monsieur le Directeur,  
STEMO OUEST  
Rue de la justice et des libertés  
98120 X

---